

Bulletin mensuel de
l'Académie des sciences et
lettres de Montpellier

AVRIL-MAI 1916. N^{os} 4-5

BULLETIN MENSUEL

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

ET LETTRES

de **MONTPELLIER**



MONTPELLIER

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE OUVRIÈRE

14, Avenue de Toulouse, 14

—
1916

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 753102321612 1

ALLOCUTION

de M. le Président **RACANIÉ-LAURENS**
à l'occasion de la mort de M. Louis **MANDON**

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément à une pieuse tradition que j'ai à cœur de maintenir, et comme je l'ai déjà fait malheureusement bien des fois cette année, à l'ouverture de nos séances en assemblée générale, en m'exposant à lasser votre bienveillante attention, j'ai encore aujourd'hui le douloureux devoir de rendre hommage à la mémoire d'un membre de notre Compagnie. M. Louis Mandon, membre honoraire de l'Académie, a été récemment enlevé à notre estime et à notre affection.

Notre regretté collègue, né à Montpellier en 1821, a eu le rare privilège — si toutefois c'est bien là un privilège enviable — de vivre jusqu'à l'âge de 95 ans. Il s'en est donc fallu de peu que nous ne fussions appelés à célébrer son centenaire, ce qui eût été pour nous une bien douce joie, inconnue, je crois, — du moins jusqu'ici, — dans les annales de notre Compagnie, mais toutes les

espérances restent permises... Nous en avons été malheureusement privés et cette pénible déception ajoute encore à notre tristesse.

M. Louis Mandon a appartenu à la Section des Lettres de l'Académie, en qualité de membre titulaire de 1861 à 1898 et en qualité de membre honoraire depuis cette dernière date jusqu'à son décès, le 28 mars 1916.

Il avait succédé en 1876 à M. Emile Bertin comme bibliothécaire de l'Académie, et il a conservé ces fonctions si bien remplies aujourd'hui par notre collègue, M. Emile Bonnet, jusqu'à l'époque où son grand âge l'obligea à donner sa démission de membre titulaire (1898). Par une délibération spéciale en date du 28 novembre 1898, l'Académie, « *ne voulant pas rompre tout lien avec M. Mandon et en reconnaissance des services rendus par lui* », l'avait nommé membre honoraire.

Docteur ès lettres de la Faculté de Montpellier, il avait obtenu ce grade à la suite de la soutenance d'une thèse latine ayant pour sujet : *Quænam Lucano fides sit adhibenda ?* et d'une thèse française sur le *Syntagma philosophicum* de Gassendi. Dans cette dernière thèse, qui fit quelque bruit et provoqua d'ardentes discussions, il avait tenté une réhabilitation de Gassendi, qui, d'après lui et contrairement à l'opinion courante, n'aurait été ni un sceptique ni un matérialiste et passerait à tort pour le précurseur de Locke et de Condillac.

En 1861, il compléta son étude sur les théories de ce philosophe, par un travail intitulé : *De la philosophie de Gassendi*.

Parmi les autres travaux de M. Mandon, on peut citer :

Une *Description de Montpellier*, parue dans la « *Revue de Toulouse* » en 1859.

Une *Étude sur François-Joseph Roucher*, le poète montpelliérain, publiée par la même Revue en 1860.

Une *Histoire de l'Œuvre du Prêt Gratuit de Montpellier*, en 2 volumes (1892-1899).

De nombreux articles ou notices concernant la botanique et l'horticulture.

M. Louis Mandon avait été pendant longues années chef d'institution à Montpellier : il avait formé de nombreux élèves, dont plusieurs lui avaient confié à leur tour leurs enfants ou leurs petits-enfants, et le meilleur éloge que l'on puisse faire de son

enseignement, c'est que presque tous ses élèves, pleins de gratitude pour leur maître vénéré, étaient devenus ses amis.

Il avait été choisi comme Président pour le département de l'Hérault de la Société de Secours Mutuels de l'Enseignement libre, qui compte, comme l'enseignement de l'Etat, tant de membres distingués, les uns et les autres voués à cette belle mission d'éducateurs de la jeunesse, l'une des plus nobles qui soient au monde, et aussi l'une des plus importantes pour l'avenir d'une nation !...

Si, au lieu d'une émulation salubre et féconde, il a pu exister autrefois entre eux de regrettables divisions, provoquées ou envenimées le plus souvent par des considérations étrangères au domaine de l'enseignement, assez large pour se suffire à lui-même, divisions sur lesquelles ont compté, bien à tort, nos implacables ennemis, pour faciliter leurs criminels desseins, comme tout cela paraît loin de nous aujourd'hui !...

Dans cette phase inoubliable de notre histoire nationale, ne voyons-nous pas les maîtres et les élèves des deux enseignements, étroitement unis dans le même devoir, mêler sur les champs de bataille le souffle de leurs âmes et le sang de leurs cœurs pour la défense et le triomphe prochain de la patrie commune?... Bien des préventions réciproques se sont transformées en admiration mutuelle dans le creuset de la douleur ; tout nous permet d'espérer que cette touchante union, dont nous avons eu récemment à Montpellier, à la suite d'une initiative des plus louables, une manifestation significative survivra aux tristesses de la guerre !... Puisse-t-il en être ainsi dans l'intérêt de notre chère et grande nation !...

Ces sentiments, qui sans aucun doute sont les vôtres comme les miens, étaient aussi et à un très haut degré ceux de M. Louis Mandon.

Il n'en pouvait être autrement chez celui qui a également consacré les dernières années de sa verte vieillesse à de nombreuses œuvres de philanthropie et de prévoyance sociale. Je ne saurais les énumérer toutes dans cette brève allocution, mais je dois une mention particulière à l'une des meilleures, celle du *Prêt Gratuit*, dont M. Louis Mandon était l'un des plus dévoués administrateurs. Il peut être intéressant de rappeler que cette Œuvre, la plus ancienne institution charitable de Montpellier, et dont le but est de

venir *discrètement et gratuitement* en aide aux personnes momentanément dénuées de ressources, a été fondée en 1684 par Mgr de Pradel, sur l'initiative de Jean de Courdurier, premier avocat général à la Cour des Comptes. Elle a été reconnue d'utilité publique par Décret du 6 janvier 1896, et depuis l'année 1723, date de sa fondation, elle est venue au secours de plus de 300,000 personnes et a prêté sans intérêts plus de 12 millions.

A la fin de son existence, M. Louis Mandon s'était consacré avec une véritable passion à la culture des fleurs. Il était président honoraire de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, et s'il ne connaissait plus depuis bien longtemps « le printemps, jeunesse de la vie », il éprouvait une douce joie, toujours nouvelle et qui charmait ses derniers jours, à revoir les fleurs du « printemps, jeunesse de l'année ».

Profondément spiritualiste (d'un spiritualisme moins contestable que celui de Gassendi) et pénétré d'une foi ardente qui fut pour lui, au cours de sa longue existence, le meilleur des soutiens, comme elle le sera aussi dans sa bien légitime affliction, pour sa famille à laquelle j'adresse au nom de l'Académie l'hommage respectueux de notre sympathie, il pouvait mieux que tout autre répéter les vers de notre grand poète :

Je puis maintenant dire aux rapides années :
— Passez ! passez toujours ! je n'ai plus à vieillir !
Allez-vous en avec vos fleurs toutes fanées,
J'ai dans l'âme une fleur que nul ne peut cueillir !
